

MAIRIE DE VARS

AVIS A LA POPULATION

Vu la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 décembre 2019, vous êtes informés que **la mairie sera ouverte le samedi 30 mars 2019 de dix heures à midi afin de recevoir les demandes d'inscription sur les listes électorales de la Commune.**

A Vars, le 15 MARS 2019

Le Maire,

Dominique LAUDRE

